

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 74 (1965)  
**Heft:** 7

**Rubrik:** De semaine en semaine

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# De semaine en semaine

## Soins infirmiers et autres professions paramédicales



### Cours pour conférencières

A la mi-octobre, la Croix-Rouge suisse a organisé au Gurten sur Berne, un cours pour conférencières d'une durée de deux jours, à l'intention d'infirmières de toutes les branches de la profession qui sont appelées à organiser des conférences dans les écoles et des groupements de jeunesse en vue d'intensifier le recrutement de nouvelles infirmières.

### Enquête sur la situation des soins infirmiers en Suisse

Le 1er novembre prochain, Mlle Nicole Exchaquet, secondée par une spécialiste mise à disposition par l'Organisation mondiale de la Santé, entreprendra une enquête sur la situation des soins infirmiers — y compris les soins aux malades chroniques — telle qu'elle se présente actuellement en Suisse. Le coût de cette étude, qui s'étendra sur deux ans, sera couvert par les autorités fédérales, la Croix-Rouge suisse et l'Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés.

### Ecole d'infirmières du Lindenhof, Berne

Lors d'une conférence de presse qui s'est déroulée au Neufeld, près de Berne sur l'emplacement du nouveau Lindenhof, le 15 septembre dernier, le président de la Croix-Rouge suisse a fourni aux invités des informations sur le développement et l'état

actuel des soins infirmiers. De son côté, le professeur H. Merz, président de la Fondation Croix-Rouge du Lindenhof, a décrit la situation présente de l'hôpital et de l'école d'infirmières, tandis que Mlle K. Céri, directrice de l'école, a parlé des besoins du jour de cette dernière. Pour terminer, M. C. Graf, administrateur, a décrit l'état d'avancement des travaux du nouveau Lindenhof.

### Au Conseil d'école de l'Ecole supérieure d'infirmières de la Croix-Rouge

Le Comité central a nommé le Dr J.-D. Buffat, président de l'Ecole d'infirmières romande de la Croix-Rouge suisse « La Source » à Lausanne, membre du Conseil d'école de l'Ecole supérieure d'infirmières de la Croix-Rouge. Le Dr Buffat occupera le siège laissé vacant par suite du départ de Mlle A.-E. Rau, ancienne directrice de l'Ecole d'infirmières et d'infirmiers de l'Hôpital cantonal, à Lausanne.

### Cours de soins à la mère et à l'enfant

Le programme « Santé au foyer » préconisé par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge compte, outre le cours de soins au foyer désormais bien connu chez nous, un cours de « soins à la mère et à l'enfant ». Ce cours s'adresse aux futures mères, aux jeunes mamans, aux jeunes filles. Il a pour but de leur faire comprendre l'importance d'une bonne hygiène physique et mentale au cours de la grossesse et de leur enseigner les soins que requièrent les nourrissons et les petits enfants.

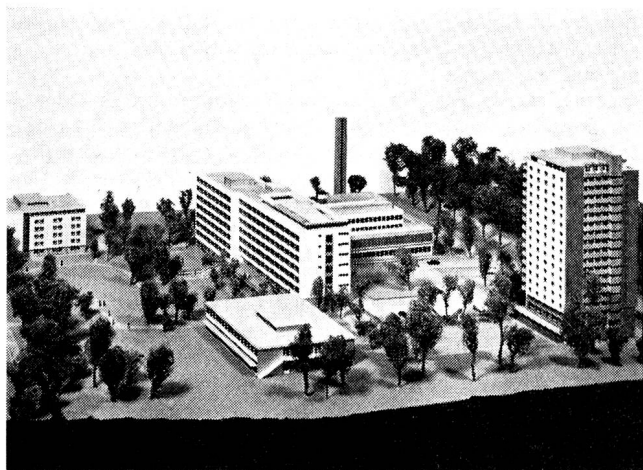
Le cours, théorique et pratique, est composé de 6 leçons de deux heures chacune et s'adresse à un groupe d'une dizaine de participantes.

Les deux premières leçons traitent du déroulement d'une grossesse normale et des dispositions à prendre en vue de la naissance, pour la mère et pour l'enfant, de la préparation de la layette et de l'accouchement lui-même. Les deux leçons suivantes portent sur l'hygiène et l'habillement du bébé. Les élèves apprennent, avec exercices à l'appui, à maintenir une bonne hygiène dans l'entourage du bébé, à le baigner, le langer et à entretenir sa layette. Une leçon est consacrée au vaste chapitre de l'alimentation. Les deux dernières heures permettent d'étudier le développement physique, psychique et intellectuel du petit enfant, l'importance d'une vie familiale harmonieuse et son influence sur le développement du jeune enfant.

Donné depuis plusieurs années à Genève, ce cours sera introduit prochainement dans plusieurs autres régions de Suisse romande par les sections locales de la Croix-Rouge suisse en collaboration avec le service de puériculture de Pro Juventute. L'enseignement est donné par une infirmière diplômée ayant reçu la formation pédagogique nécessaire.

Un cours de monitrices de l'enseignement des soins à la mère et à l'enfant aura lieu à Lausanne à la fin du mois de novembre 1965. Il est ouvert aux infirmières diplômées en hygiène maternelle et infantile et aux infirmières en soins généraux ayant une bonne expérience des enfants et aimant l'enseignement.

*Maquette des nouveaux immeubles de la Fondation Croix-Rouge pour les soins aux malades du Lindenhof, au Neufeld près de Berne. Tout à droite, la Maison-tour de 18 étages qui abritera les logements des infirmières reliée par un passage souterrain au pavillon d'école (au centre de notre photo) où se trouveront les salles de cours, le laboratoire, la bibliothèque, etc. La nouvelle école d'infirmières du Lindenhof, qui entrera vraisemblablement en fonction en automne 1966, sera en mesure d'accueillir chaque année 100 nouvelles candidates.*



La diffusion de ces cours, comme celle du cours d'accouchement sans douleur dont il est le complément idéal, doit permettre à un nombre toujours plus grand de jeunes femmes de se préparer à leur rôle de mère de famille et d'envisager avec joie la venue de leur premier enfant.

## Croix-Rouge de la jeunesse



### La Croix-Rouge suisse accueille les lauréates d'un concours international

Deux jeunes Canadiennes, membres de la Croix-Rouge de la Jeunesse, qui avaient participé au concours proposé cette année par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge à diverses organisations nationales de la Croix-Rouge de la Jeunesse, sous le slogan: « Croix-Rouge de la Jeunesse, force vive, gage d'avenir de la Croix-Rouge », ont été les lauréates de cette compétition dont le prix était une visite à la Ligue à Genève. Arrivées en Suisse à la mi-août en compagnie de Mlle *Lorraine How*, directrice de la Croix-Rouge canadienne de la Jeunesse pour la Province de Québec, Mlles *Sherry Hilton* et *Pauline Lajoie* qui ont présenté la dissertation faisant l'objet du concours, l'une en langue anglaise, la seconde en langue française, ont été pendant une journée les hôtes de la Croix-Rouge suisse, à Berne. Elles se sont déclarées enchantées de cette visite d'un jour dans la Ville fédérale, au cours de laquelle elles ont eu l'occasion tout d'abord de visiter le siège central de notre Société, d'y voir quelques films consacrés à notre activité ainsi que divers matériel d'information. Elles se sont rendues ensuite à la section de Berne-Mittelland puis au Laboratoire central de la transfusion de sang et ont vu enfin le nouvel autocar pour handicapés de la Croix-Rouge de la Jeunesse suisse; elles ont terminé leur visite par un périple dans la ville de Berne.

*Sur notre photo, Mlles L. How, Sh. Hilton et P. Lajoie accompagnées de M. Marbach, président du groupe de Berne de la Croix-Rouge de la Jeunesse, devant l'autocar pour invalides de la Croix-Rouge de la Jeunesse suisse dont M. H. Beutler (tout à gauche) a été le principal initiateur.*



## Casa Henry-Dunant

Durant tout l'été, des groupes de jeunes gens et jeunes filles ont séjourné à la Casa Henry-Dunant de Varazze qui demeure ouverte toute l'année et qui grâce à ses installations pratiques et à sa magnifique situation, se prête particulièrement bien à des séjours de vacances en groupes ou à l'organisation de réunions.

### Autocar pour invalides

Entré en service le 16 juin dernier, l'autocar pour invalides de la Croix-Rouge de la Jeunesse suisse a poursuivi son activité sans interruption durant tout l'été et s'est rendu dans de nombreuses régions de Suisse. A fin août, 1500 adultes et enfants handicapés avaient déjà eu le privilège de partir en excursion avec le « Car de l'amitié ».

## Entraide



### Aide à la province de Trévise

Au début de juillet dernier, un ouragan a provoqué d'importants dégâts matériels dans la province de Trévise, dans le nord de l'Italie; 39 coopératives agricoles ont subi des dommages évalués à 35 millions de lires. De création généralement récente, ces coopératives ne disposent pas de réserves financières leur permettant de parer aux pertes subies, auxquelles vient s'ajouter le manque à gagner dû au fait que les machines n'ont pu être louées cet été par suite de l'anéantissement parfois total des récoltes.

L'Etat italien a d'ores et déjà voté des crédits de l'ordre de 10 millions de lires mais ils sont destinés en premier lieu aux domaines agricoles privés et à l'industrie.

Le Comité central de la Croix-Rouge suisse a ainsi voté, dans sa séance du 2 septembre 1965, un crédit de Fr. 65 000.— (soit 10 millions de lires) pour l'octroi de prêts aux coopératives. Ces fonds seront distribués sous le contrôle du CECAT (Centre pour l'éducation et la coopération agricole dans la province de Trévise) et remboursables dans un délai de 2 à 3 ans.

## Varia

### On déménage!

#### Dépôt central de matériel

La Centrale d'achats et du matériel de la Croix-Rouge suisse dont les bureaux se trouvaient jusqu'ici au siège central de la Taubenstrasse 8, à Berne, a emménagé le 1er septembre dans les locaux du nouveau Dépôt central de Wabern dont la construction est désormais terminée. L'ancien dépôt de la rue du Bremgarten a également été transféré à Wabern le 1er octobre dernier.

#### Office du Médecin-chef de la Croix-Rouge

L'Office du Médecin-chef de la Croix-Rouge qui se trouvait jusqu'ici au No 12 de la Taubenstrasse, a lui aussi été transféré dans l'immeuble du Dépôt central de Wabern en date du 1er septembre.